La paracha dans le midrach

Par le Rav Shaoul David Botschko

**Directeur de la Yeshiva Ekhal Elyahou (Kokhav Yaacov)**

Traduit de l’hébreu par Elyakim P. Simsovic

Parachat Yithro

Zakhor ou Chamor ?

Il existe deux occurrences des Dix commandements dans la Thora. Dans la paracha de Yithro et dans la paracha de Vaëtḥanan (Deutéronome v, 6-17). On remarque de petites différences de détail entre les deux versions. La première – et peut-être la plus significative – concerne le chabbat. Alors que dans Yithro le commandement est zakhor eth yom hachabbat, « rappeler le jour du chabbat pour le sanctifier », c’est-à-dire nous évoquons le chabbat pour le distinguer des jours ouvrés qui le précèdent et qui le suivent et en réservant explicitement en son honneur ce qu’il y a de meilleur (Psiqta Rabbati 23). Dans Vaëtḥanan, il est écrit *chamor* eth yom hachabbat« préserver le jour du chabbat », ce qui consiste à le préserver de toute transgression par un travail interdit.

Hachem a-t-il dit zakhor ou chamor ?

Rachi, au nom du Midrach (Yalqût Chimeŏni, remez 293), explique :

« Rappeler. “Rappeler” et “préserver” ont été prononcés en une seule parole. »

Qu’est-ce que cela veut nous enseigner ?

À première vue, on aurait pu croire à l’existence d’une antinomie entre zakhor et chamor. Le premier terme met l’accent sur la joie qu’induit la présence du chabbat et la manière de l’honorer. Comment on s’y prépare toute la semaine comme à une rencontre avec un être aimé dont on espère beaucoup et à qui on est prêt à donner beaucoup. Le second, en revanche, souligne tous les interdits accumulés en ce jour et qui semblent devoir empêcher toute joie et tout plaisir. La sainteté prend un aspect austère et sévère apparemment incompatible avec le bonheur d’être.

Mais ce n’est pas vrai. Dieu a donné à l’homme le monde et ses jouissances et Il lui a aussi donné la Thora et ses commandements afin que l’homme puisse jouir en sainteté du bonheur d’être. Les plaisirs n’ont pas été placés devant l’homme pour lui être interdits ou pour le piéger par des tentations de « fruit défendu ». La piété authentique ne consiste pas dans les abstentions monastiques ! Ce n’est pas l’interdit comme tel qui prime et qui est source de sainteté. Le commandement donné au premier homme était (Genèse ii, 16) : « Tu dois manger de tous les arbres du jardin ! » Tu as non seulement droit à toutes les bonnes choses que Dieu a mises dans le monde pour ton plaisir, mais tu as le devoir d’en jouir. Que cela, toutefois, ne te fasse pas oublier ton Créateur. Si tu agis dans les limites qui t’ont été prescrites, tu atteindras au bonheur en ce monde et à la félicité dans le monde qui vient.